

Ville d'Allauch



FÊTES

Vous souhaitez préparer la Fête des voisins ? La ville d'Allauch facilite votre organisation !

La 22ème édition de la Fête des Voisins initialement prévue le vendredi 28 mai aura lieu le vendredi 24 septembre prochain.

Publié le 22 septembre 2021

Vous souhaitez vous aussi l'organiser et vivre pleinement ce moment festif ? La ville d'Allauch, qui soutient ce rendez-vous convivial, met à votre disposition des kits (ballons, nappes, tee-shirt, sac, gobelets) pour vous faciliter sa mise en place.

Pour les personnes intéressées, le retrait des dotations est possible du lundi 20 septembre au vendredi 24 septembre auprès de :

La Direction de la vie associative, de la Démocratie locale et Vie des Quartiers (place haute de la Pounche).

Pour en savoir plus :

04 91 10 49 89 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).

Vous trouverez également les 10 conseils pour organiser votre Fête des voisins dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.



>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :

Vous souhaitez préparer la Fête des voisins ? La ville d'Allauch facilite votre organisation ! - Ville d'Allauch

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h